



2007 - 2008 /

Rénovation de la salle du Conseil communal

arch

www.lausanne.ch/architecture

1

L a u s a n n e

direction des travaux
service d'architecture
rue du Port-Franc 18
c.p. 5354, 1002 Lausanne
tél. 021 315 56 22
fax 021 315 50 05



Le bâtiment de l'Hôtel de Ville

Datant dans sa forme actuelle du XVII^e siècle – a été évalué avec la note *1* lors du recensement architectural de la Commune de Lausanne. Il a été classé monument historique le 25 mai 1900 et est également sous protection de la Confédération depuis le 10 janvier 1983.

Déroulement des travaux

Les travaux ont été menés entre août 2007 et février 2008. La complication de l'intégration d'éléments techniques contemporains dans ce bâtiment du XVII^e siècle a représenté le challenge majeur de cette opération et a généré des interventions relativement lourdes, complexes et délicates.

Derrière l'apparente simplicité de la salle se cachent plus de 14 kilomètres de câbles électriques en direction de l'Hôtel-de-Seigneux et des combles ainsi qu'un réseau de nouvelles gaines de ventilation sur toute la hauteur du bâtiment. Ces éléments techniques de réseau sous-tendent le fonctionnement de la salle avec discrétion dans ce contexte historique.

Développement durable

L'aspect développement durable a été traité autour de 3 thèmes:

- révision et réfection complète du système de chauffage et ventilation datant d'il y a 30 ans. Ce système devenu obsolète et dispendieux a fait l'objet de nombreuses recherches d'optimisation permettant d'aller vers une plus grande économie dans les consommations et un meilleur confort;
- utilisation de matière et de ressources locale pour le nouveau revêtement de sol de la salle qui est en lames massives de chêne des forêts de la Ville, élément symbolique fort dans ce lieu de collectivité;
- recherche d'un éclairage très économe et à très longue durée de vie tout en augmentant très significativement les niveaux d'éclairement.



Coûts

CFC 1	Travaux préparatoires	17'500.-
CFC 2	Bâtiment	950'000.-
CFC 3	Equipements d'exploitation	385'000.-
CFC 5	Frais secondaires	5'500.-
CFC 9	Ameublement et décoration	32'000.-
Total		1'390'000.-

Les acteurs du projet

Maître de l'ouvrage :
Secrétariat municipal
Ville de Lausanne

Architecte :
Service d'architecture
de la Ville de Lausanne

Ingénieur électricien :
Service d'organisation
et d'informatique de la Ville
de Lausanne

**Ingénieurs chauffage,
ventilation :**
Service du gaz & chauffage
à distance de la Ville
de Lausanne

Ingénieurs éclairagistes :
Aebischer & Bovigny
Bureau d'étude d'éclairage
Lausanne

Impressum

Conception graphique
www.antidote-design.ch

Photographies
Claude Bornand
Photographe
Lausanne

Impression
Bureau des imprimés
et du matériel
Ville de Lausanne



Cadre général du projet

Les travaux de transformation et de réaménagement de la salle du Conseil communal font suite à l'adoption par le Conseil communal du rapport préavis 2006/28 pour une «rénovation des salles du 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville et une installation de vote électronique».

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une modernisation générale des conditions de travail des élus. Les conseillers communaux et municipaux n'avaient jusqu'à ce jour aucun outil audiovisuel et informatique à leur disposition pour la préparation et le déroulement des séances. L'idée est d'offrir aux conseillers un confort d'utilisation accru, actuel et performant.

Pour y parvenir, le projet propose:

- un système de vote électronique;
- une nouvelle installation audiovisuelle complète.

Par ailleurs, la salle du Conseil communal, dont la dernière rénovation date d'il y a une trentaine d'année, bénéficiait d'un faible niveau de confort: bancs et stalles latérales inconfortables, manque de pupitres pour écrire ou poser des dossiers, système de chauffage et ventilation déficient, éclairage insuffisant.

Le projet offre donc également:

- un nouvel équipement mobilier, chaises et pupitres intégrant les platines de vote électronique;
- une réfection complète de la ventilation et du chauffage pour un meilleur confort climatique et des économies d'énergie;
- la pose d'un nouvel éclairage pour des économies d'énergie et la recherche d'une solution légère dans ce contexte historique.

Ce projet a aussi pour but de renforcer le caractère parlementaire de la salle du Conseil communal en créant un hémicycle. Cette nouvelle disposition permet l'introduction dans cet espace somme toute restreint de sièges supplémentaires et de pupitres. Elle offre également la possibilité de gérer les nouveaux outils audiovisuels, les murs longitudinaux permettant des projections lumineuses face aux conseillers. Ce nouvel ensemble a également permis de repenser les voies de fuite pour les usagers ainsi que la signalétique et l'éclairage de secours en cas d'alarme.

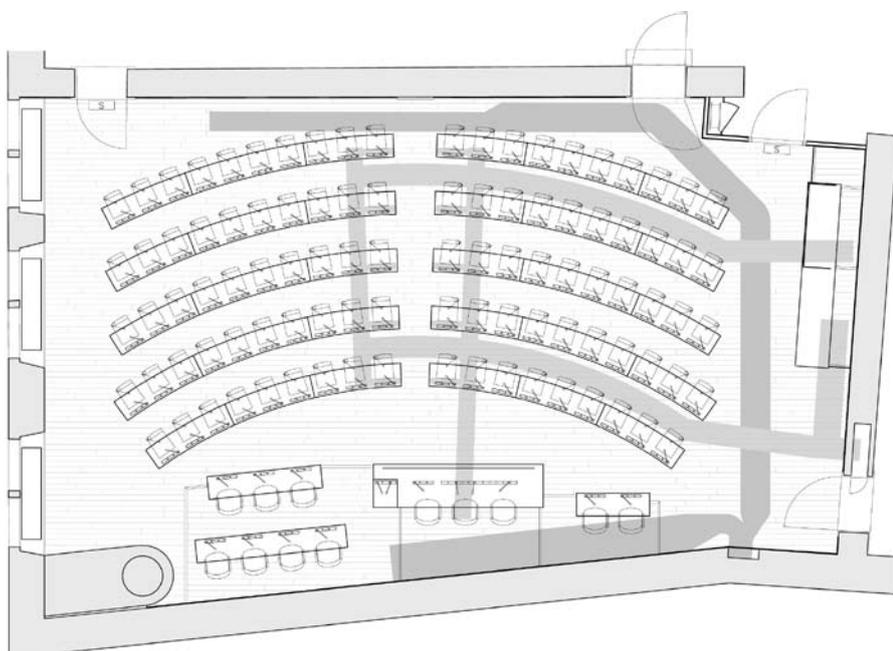


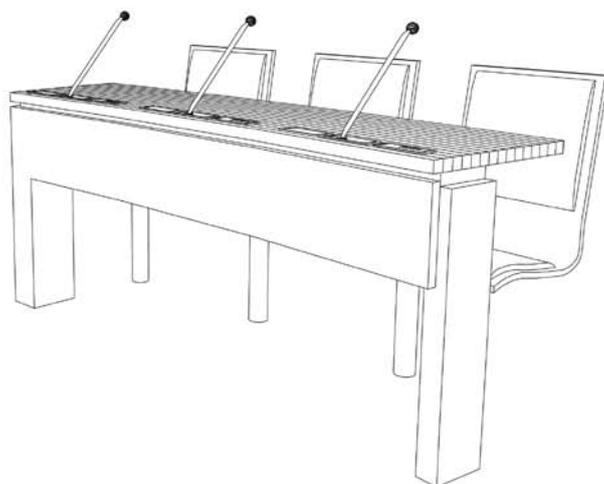
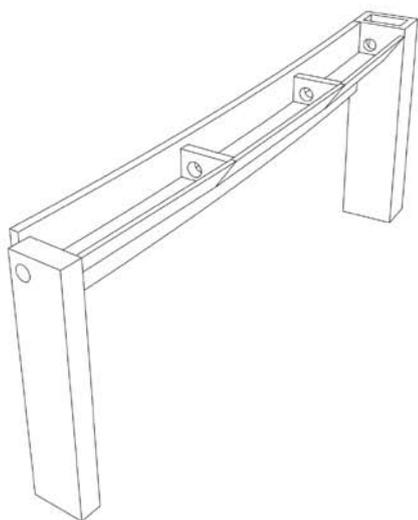
Matériaux

Le sol en parquet massif, les murs doublés avec peinture couleur ivoire, aspect mat velouté. Obscurcissement complet par pilotage de stores à distances ou partiel par les rideaux en laine.

Eclairage

Par 12 nouveaux luminaires équipés de diodes, offrant l'avantage d'une grande durée de vie.





Ventilation et chauffage

Rénovation complète du système, y compris de la centrale de ventilation.

Mobilier créé sur mesure

Pupitres en chêne massif tranché, vernis mat avec intégration de trois platines électroniques laquées noires. Pieds de pupitres creux - en serrurerie métallique thermolaquée - permettant la montée du câblage électrique. Sièges pivotants sur axes avec coques en bois moulé, rembourrés sur dossier et placets.

Audiovisuel

Système audiovisuel adapté aux spécificités: Gestion des votes par 3 touches avec micro à chaque place. Affichage des résultats par projection. Deux écrans tactiles à disposition de la régie et de la présidence. Deux haut-parleurs frontaux et douze haut-parleurs plafonniers pour une diffusion sonore uniforme. Caméras télécommandées pour la télévision locale. Ecrans TV supplémentaires dans la salle des pas-perdus et la salle de Commissions. Réseau sans fil à disposition.